

Métropole | Covid-19 : Bordeaux Métropole adopte le plan de soutien à l'économie de proximité



Avec pas moins de 36 délibérations au programme, le Conseil de Bordeaux Métropole a du pain sur la planche ce 27 novembre. Parmi ces délibérations, le plan de soutien à l'économie de proximité, d'un montant de 80 millions d'euros décliné en trois phases : le soutien à la trésorerie, le soutien à la consommation et la relance à moyen terme.

Après plusieurs semaines de réflexion, le plan de soutien à l'économie de proximité de Bordeaux Métropole est fin prêt. Alain Anziani, président de Bordeaux-Métropole, reconnaît que l'élaboration de ce plan a été ardue, « nous sommes obligés de nous adapter chaque jour tant la situation est inédite », précise-t-il. Le plan, d'un montant de 80 millions d'euros, a été adopté par Bordeaux Métropole ce vendredi 27 novembre, malgré de nombreuses critiques de l'opposition. En effet, Thomas Cazenave, Nicolas Florian et Patrick Bobet, chacun au nom de leur groupe politique, trouve que ce plan manque d'ambition. « Quatre mois pour élaborer un plan discutable et sans ambition » ... soupire le maire du Bouscat.

5 millions pour les ménages modestes, 6 millions pour le numérique

Dans le détail, le plan métropolitain de soutien à l'économie de proximité est découpé en trois phases. Le soutien à court terme d'abord : ce volet comprend entre autres un soutien à la trésorerie des TPE ayant perdu 30% de leur chiffre d'affaires, un fonds d'aide à la digitalisation des commerces de 6 millions d'euros et le soutien à la trésorerie des entreprises de l'hébergement touristique par un nouveau report du reversement de la taxe de séjour, passant du 31 mars 2021 au 30 juin 2021 pour les sommes collectées entre le dernier trimestre 2019 et le premier trimestre 2021. Sur la digitalisation des commerces, Nicolas Florian craint un « saupoudrage » plutôt qu'une véritable action. « Avec ces six millions d'euros, il ne s'agit pas juste d'équiper nos commerçants et les aider à régler leurs factures », ajoute l'ancien maire de Bordeaux. Selon lui, Bordeaux Métropole devrait proposer une vitrine numérique à tous ses commerces, quitte à passer par un prestataire privé pour la développer.

Deuxième volet du plan d'urgence métropolitain : le soutien à la consommation. Ainsi, Bordeaux Métropole fait le

choix de soutenir le développement d'une plateforme de vente en ligne en lien avec la CCI. « Un service de livraison sera également proposé par la Poste », ajoute Alain Anziani. La collectivité annonce également débloquer 5,2 millions d'euros, en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales de Gironde, pour soutenir le pouvoir d'achat les ménages les plus modestes. « Pourquoi ne pas donner des chèques, comme Alain Anziani l'a fait à Mérignac, à ces ménages plutôt que de passer par la CAF », demande Thomas Cazenave (Renouveau Bordeaux Métropole). « A Mérignac, je connais presque parfaitement la population dont s'occupe le CCAS. Avec 28 communes et autant de CCAS, c'est plus difficile voire infaisable de mettre en place ce genre de démarche », lui répond le président de Bordeaux Métropole.

Le dernier volet du plan d'urgence métropolitain, celui a suscité le plus de réactions dans l'opposition, est le plan de relance à moyen terme. Il comprend entre autres une aide de 2 millions d'euros destinée à l'économie et aux offres culturelles, un renforcement de la commande publique de 50 millions d'euros sur les budgets 2021 et 2022, pour permettre aux TPE et PME locales d'accéder plus facilement aux marchés publics.

Yoan Denéchau

Crédit Photo : Youtube Bordeaux Métropole

Publié sur aqui.fr le 27/11/2020

[Url de cet article](#)